



**Conseil Economique
et Social**

Distr.
GENERALE

CES/AC.71/2001/20 (Summary)
4 octobre 2000

FRANÇAIS
Original: FRANÇAIS et
ANGLAIS

**COMMISSION DE STATISTIQUE et
COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE**

**L'OFFICE STATISTIQUE DES
COMMUNAUTÉS EUROPÉENES
(EUROSTAT)**

CONFÉRENCE DES STATISTICIENS EUROPÉENS

**Réunion commune CEE/EUROSTAT sur la gestion de la technologie de l'information statistique
(Genève, Suisse, 14-16 février 2001)**

Point (iii): Gestion des ressources dans les services de statistique et rôle des sections informatiques

**RECOUVREMENT DES COÛTS INTERNES ET FINANCEMENT DE LA TECHNOLOGIE DE
L'INFORMATION (TI)**

Rapport envoyé par Statistique Canada¹

DOCUMENT SOLLICITÉ

RÉSUMÉ

1. Le présent article décrit comment Statistique Canada exploite son infrastructure de technologie de l'information (TI) en tant qu'unité opérationnelle recouvrant l'ensemble des coûts par la perception de droits pour les services internes (recouvrement des coûts internes). Ce mécanisme de perception existe depuis plus d'une décennie et englobe le financement des acquisitions et du remplacement des immobilisations. Une méthode similaire est employée dans le cas des services de développement, mais elle ne vise que le recouvrement d'une partie des coûts. Nous décrivons l'interaction entre le système de recouvrement des coûts et le système de planification générale et expliquons l'incidence de ces pratiques

¹ Préparé par Mel Turner.

sur les rapports qu'entretient la Direction de l'informatique avec ses clients.

2. La méthode de planification de Statistique Canada est fondée sur le principe important voulant que les programmes soient financés en fonction de l'ensemble des coûts des projets, y compris les coûts associés à la gestion de l'information (GI) et à la TI. La TI ne fait pas l'objet d'un financement distinct dans la mesure où elle constitue simplement un cas particulier de ressources servant à exécuter un projet donné qui pourrait également nécessiter des méthodologistes, des moyens pour réaliser des interviews, des services de courrier et des services de suivi téléphonique. Le gestionnaire de programme devrait pouvoir déterminer la combinaison et la quantité des services requis pour atteindre les objectifs du programme.

3. La planification en matière de TI est intégrée au processus de planification générale dans le cadre duquel les divisions responsables de chaque programme élaborent les plans et les propositions. Dans le cas des secteurs de service, qui fournissent les ressources et les fonctions auxiliaires aux projets, il existe une planification parallèle qui donne lieu à l'établissement des prix ou des tarifs servant à produire les propositions liées au programme. Le Comité de planification intégrée approuve les taux recommandés. Ces taux peuvent ensuite servir à établir les estimations de l'ensemble des coûts des plans de programme, qui comprennent l'élaboration, la mise en œuvre et le volet opérationnel.

4. Un mécanisme de recouvrement des coûts internes (RCI), tel que celui que nous avons décrit, présente un avantage manifeste : ce sont les besoins opérationnels qui encadrent la prestation de services centraux. Nos clients font partie intégrante de la définition des services dont ils ont besoin pour atteindre leurs objectifs opérationnels et des discussions relatives à la qualité et à la capacité des services qu'ils reçoivent. Puisque les droits que nous percevons couvrent l'ensemble des coûts, un contrôle naturel est exercé sur la demande, contrôle qui ne pourrait peut-être pas s'exercer si le financement était indépendant de la demande.

5. Cette méthode de RCI fait ses preuves depuis plus d'une décennie au sein de Statistique Canada et a démontré une souplesse permettant de tenir compte des nouveaux besoins et des nouvelles conditions. Cette expérience nous a amenés à définir un ensemble durable de principes, fort apprécié des gestionnaires, qui a permis de résoudre bon nombre des problèmes courants associés au financement de la TI au sein du Bureau.